

COMMUNE DE DESSENHEIM
COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAORDINAIRE

➤ **SÉANCE DU JEUDI 19 DECEMBRE 2024 -**

Sous la présidence de madame Aurélie FORNY, Maire

Date de la convocation : 18/12/2024

Madame la Maire salue l'assemblée et ouvre la séance à 20 heures 15 minutes

Secrétaire de séance : Monsieur LITZLER Kilian

Présents : 9	<ol style="list-style-type: none">FORNY AurélieHELDERLE OlivierMARCHAL NathalieSTATH MartineKLEIM JosephKLEIM LaurenceGUTHMANN Guy
Procuratation(s) : 2	<ol style="list-style-type: none">MAURER Séverine donne proc. à FORNY AurélieSCHLOSSER Raphaël donne proc. à FORNY AurélieSCHMITT Christophe donne proc. à HELDERLE Olivier
Absent(e) excusé(e) non représenté(e) : 0	
Absent(s) non excusé(s) : 0	

ORDRE DU JOUR

1. **COMPTE-RENDU DU 30 DECEMBRE 2024 – APPROBATION.....- 3 -**
2. **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE- 3 -**
3. **COMMISSIONS.....- 3 -**
4. **FIXATION DU TARIF POUR LA VENTE DE BOIS.....- 5 -**
5. **DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRIMITIF 2024- 6 -**
6. **FONGIBILITE DES CREDITS- 7 -**
7. **REVISION DES LOYERS DES LOTS DE CHASSE.....- 7 -**

Madame Aurélie FORNY, maire, ouvre la séance à 20h15.

Madame la maire, Aurélie FORNY, informe les membres du Conseil municipal que 3 procurations ont été enregistrées :

- Monsieur Raphaël SCHLOSSER donne procuration à madame Aurélie FORNY ;
- Madame Séverine MAURER donne procuration à madame Aurélie FORNY ;
- Monsieur Christophe SCHMITT donne procuration à monsieur HELDERLE Olivier.

Madame la Maire précise qu'elle accepte la procuration de monsieur Raphaël SCHLOSSER et se voit donc dans l'obligation de décliner celle de madame Séverine MAURER.

Madame la Maire précise qu'une seule voix peut être acceptée par procuration.

Madame la Maire propose de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- 6) Fongibilité des crédits ;
- 7) Révision des loyers des lots de chasse.

Après délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- ☞ **Approuve l'ajout des points « 6. Fongibilité des crédits » et « 7. Révision des loyers des lots de chasse »**

1. COMPTE-RENDU DU 30 DECEMBRE 2024 – APPROBATION

Madame la Maire rappelle que Messieurs Guy GUTHMANN, Joseph KLEIM, Raphaël SCHLOSSER ainsi que mesdames Laurence KLEIM et Séverine MAURER n'étaient pas conseillers municipaux lors de la dernière réunion.

Madame la Maire rappelle que de nombreux points factuellement faux ont été consacrés par un vote de l'ancien Conseil municipal qui posent de facto problème.

Madame la Maire annonce qu'elle comprendrait aisément, dans ces circonstances, que le Conseil municipal préfère différer son vote et propose de se diriger vers la préfecture afin de veiller au respect des règles en vigueur en la matière.

Après délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- ☞ **Approuve le report du vote du procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 30 septembre 2024**

2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L 2541-6 du Code général des collectivités territoriales et conformément au droit local madame la Maire propose de désigner monsieur LITZLER Kilian, secrétaire général des services, comme secrétaire de séance.

Après délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- ☞ **Désigne monsieur LITZLER Kilian comme secrétaire de séance.**

3. COMMISSIONS

Madame la Maire présente les nouveaux conseillers municipaux et leur souhaite la bienvenue :

Liste de la majorité :

- Madame Séverine MAURER ;
- Monsieur Raphaël SCHLOSSER.

Ces compléments font suite aux démissions de mesdames et messieurs les conseillers municipaux Camille JACOB, Céline BROUSSOU, Caroline BURCKBUCHLER, Nicolas REARD, Matthieu WEYER et Hervé SCHMITT, Christophe JECKER.

Liste d'opposition :

- Monsieur Guy GUTHMANN ;
- Madame Laurence KLEIM ;
- Monsieur Joseph KLEIM.

Ces compléments font suite aux démissions de mesdames et messieurs les conseillers municipaux Emmanuelle SCHUMANN, Sébastien ALLION et Sébastien BORDMANN.

Le Conseil municipal se compose donc de la façon suivante :

FORNY Aurélie

HELDERLE Olivier

SCHMITT Christophe

MARCHAL Nathalie

STATH Martine

MAURER Séverine

SCHLOSSER Raphaël

GUTHMANN Guy

KLEIM Laurence

KLEIM Joseph

Madame la Maire propose aux nouveaux conseillers de procéder à leur enregistrement dans les différentes commissions municipales.

Après un avoir effectué un tour de table, la liste des commissions municipales se présente de la façon suivante :

Commissions obligatoires							
Commission de contrôle des listes électorales		Commission d'appels d'offre		Commission communale consultative de la chasse		Commission communal de dévolution à la chasse	Comité consultatif des Sapeurs pompiers
Olivier HELDERLE		Martine STATH		Olivier HELDERLE		Olivier HELDERLE	Nathalie MARCHAL
Christophe SCHMITT		Nathalie MARCHAL		Christophe SCHMITT		Christophe SCHMITT	Olivier HELDERLE
Martine STATH		Laurence KLEIM		Guy GUTHMANN		Guy GUTHMANN	Martine STATH
Séverine MAURER					Suppl	Nathalie MARCHAL	Laurence KLEIM
Nathalie MARCHAL					Suppl	Raphael SCHLOSSER	Christophe SCHMITT
Joseph KLEIM					Suppl	Joseph KLEIM	Séverine MAURER
							Raphael SCHLOSSER
							Joseph KLEIM

Commission facultatives					
Commission finances	Commission des affaires patrimoniales et rurales	Commission urbanisme et voirie	Commission communication	Commission affaires scolaire, jeunesse et sociales	
Olivier HELDERLE	Christophe SCHMITT	Olivier HELDERLE	Olivier HELDERLE	Nathalie MARCHAL	
Christophe SCHMITT	Nathalie MARCHAL	Christophe SCHMITT	Christophe SCHMITT	Martine STATH	
Martine STATH	Martine STATH	Nathalie MARCHAL	Nathalie MARCHAL	Olivier HELDERLE	
Séverine MAURER	Olivier HELDERLE	Martine STATH	Martine STATH	Séverine MAURER	
Nathalie MARCHAL	Séverine MAURER	Séverine MAURER	Séverine MAURER	Christophe SCHMITT	
Guy GUTHMANN	Guy GUTHMANN	Guy GUTHMANN	Joseph KLEIM	Laurence KLEIM	
Commission fête, sport, culture	Commission jumelage	Commission environnement, cadre de vie			
Nathalie MARCHAL	Nathalie MARCHAL	Christophe SCHMITT			
Martine STATH	Martine STATH	Nathalie MARCHAL			
Olivier HELDERLE	Olivier HELDERLE	Martine STATH			
Séverine MAURER	Séverine MAURER	Séverine MAURER			
Raphael SCHLOSSER	Christophe SCHMITT	Christophe SCHMITT			
Christophe SCHMITT	Raphael SCHLOSSER	Joseph KLEIM			
Laurence KLEIM	Laurence KLEIM				

Délégations extérieures					
Syndicat des cours d'eau et canaux de la plaine du Rhin	Syndicat mixte des gardes champêtres intercommunaux	Syndicat intercommunal en eau potable SIAEP	Le grand pays de Colmar	SCOT Pays Rhin Vosges	
Olivier HELDERLE	Olivier HELDERLE	Aurélie FORNY	Aurélie FORNY	Olivier HELDERLE	
Aurélie FORNY	Suppl Christophe SCHMITT	Olivier HELDERLE	Olivier HELDERLE	Aurélie FORNY	
				Suppl Christophe SCHMITT	
				Suppl Guy GUTHMANN	

Après délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **Approuve la répartition des commissions communales.**

4. FIXATION DU TARIF POUR LA VENTE DE BOIS

Madame la Maire rappelle que, par suite des démissions des conseillers municipaux précédemment évoqués, la vente de bois de chauffage par adjudication n'a pu se tenir faute de tarif fixé par le Conseil municipal.

Madame la Maire propose donc de remédier à cela et donne la parole à monsieur l'adjoint au maire Olivier HELDERLE.

Monsieur l'adjoint au maire Olivier HELDERLE propose une mise à prix lors de l'adjudication à venir de 30 € la stère.

Après délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **Valide la mise à prix de 30 euros la stère en vue de l'adjudication de bois de chauffage et autorise madame la Maire à procéder à ladite adjudication en ces termes.**

5. DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRIMITIF 2024

Madame la Maire présente l'ensemble des factures restant à honorer dont les affectations budgétaires sont non suffisamment approvisionnées pour l'année 2024.

Madame la Maire précise que sont concernés les articles 615231, 6558, 6156, 6553 et 65311 en section de fonctionnement et à l'article 203 en section d'investissement.

Madame la Maire propose donc au Conseil municipal une augmentation de crédits aux articles suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Articles	Libellés	BP	DM	BP+DM
6558	Autres contributions obligatoires	100	+10 000	10 100
6156	Maintenance	55 000	+3 100	58 100
615231	Voiries	37 000	+35 700	72 700
6553	Service d'incendie	15 206	+10 000	25 206
65311	Indemnités de fonction	55 000	+4 000	59 000

SECTION D'INVESTISSEMENT

Articles	Libellés	BP	DM	BP+DM
203	Frais d'études	1848	+15 200	17 048

Madame la Maire propose de diminuer le transfert de fonds à l'article 023 de la section de fonctionnement vers la section d'investissement de 62 800 € soit la somme cumulée des augmentations de crédits prévus en section de fonctionnement, afin de respecter l'équilibre de la section de fonctionnement entre les dépenses et les recettes :

Articles	Libellés	BP	DM	BP +DM
023	Virement à la section d'investissement	521 348	-62 800	458 548
021	Virement de la section de fonctionnement	521 348	-62 800	458 548

Madame la Maire rappelle que le budget primitif 2024 ayant été présenté en suréquilibre en section d'investissement, les recettes couvrant les dépenses le rééquilibrage n'est donc pas nécessaire.

Après délibéré le Conseil municipal à l'unanimité

- ☉ **Accorde l'augmentation de crédits aux articles proposés en section de fonctionnement et d'investissement par madame la Maire.**
- ☉ **Valide le nouvel équilibre budgétaire avec la modification apportée aux articles 023 et 021 comme proposé par madame la Maire.**

6. FONGIBILITE DES CREDITS

Madame la Maire propose au Conseil municipal de voter la fongibilité des crédits à hauteur maximale de 7.5%.

Madame la Maire rappelle que ce vote autorise les virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section à hauteur maximale de 7.5% des dépenses réelles de la section en question.

Après délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve l'application de la fongibilité des crédits à hauteur maximale de 7.5%**

7. REVISION DES LOYERS DES LOTS DE CHASSE

Madame la Maire explique que l'article 3 de l'arrêté ministériel du 17 juillet 2024 fixe l'indice des fermages à 122.55 pour les régions agricoles de la Hardt, l'Ochsenfeld, la plaine du Rhin, le Ried et les collines sous-vosgiennes et les cultures maraîchères de ces régions.

Madame la Maire précise que la variation par rapport à l'année précédente marque une hausse de 5.23 % et propose de l'appliquer aux loyers des lots de chasse conformément aux règlements en vigueur.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

Considérant l'art. 11.I du cahier des charges des chasses communales du Haut-Rhin période 2023 à 2033

- ☉ **Décide d'indexer le montant des loyers des lots de chasse n° 1, 2, 3, 4 et 5 à la hausse des fermages de 5.23% prévue par l'arrêté ministériel du 17 juillet 2024.**

L'ordre du jour étant épuisé madame la Maire clôt la séance à 20 h 27 minutes.

**TABLEAU DES SIGNATURES POUR L'APPROBATION
DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DESSENHEIM
- SEANCE DU JEUDI 19 DECEMBRE 2024 -**

ORDRE DU JOUR

1. COMPTE-RENDU DU 30 DECEMBRE 2024 – APPROBATION.....- 3 -
2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE- 3 -
3. COMMISSIONS.....- 3 -
4. FIXATION DU TARIF POUR LA VENTE DE BOIS.....- 5 -
5. DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRIMITIF 2024- 6 -
6. FONGIBILITE DES CREDITS- 7 -
7. REVISION DES LOYERS DES LOTS DE CHASSE.....- 7 -

Nom et prénom	Qualité	Signatures
FORNY Aurélie	Maire	
HELDERLE Olivier	Adjoint au maire	
SCHMITT Christophe	Adjoint au maire	
STATH Martine	Conseillère municipale	
MARCHAL Nathalie	Conseillère municipale	
SCHLOSSER Raphaël	Conseiller municipal	
MAURER Séverine	Conseillère municipale	
GUTHMANN Guy	Conseiller municipal	
KLEIM Joseph	Conseiller municipal	
KLEIM Laurence	Conseillère municipale	